

Tout le monde a un rôle à jouer dans la sécurité incendie

Les revêtements inflammables à l'extérieur de votre bâtiment ne garantissent en rien sa sécurité. En cas d'incendie, les revêtements combustibles peuvent même contribuer à la propagation du feu.

Il est possible de prendre des mesures simples pour réduire les risques d'incendie et assurer votre sécurité, celle de vos voisins et de votre famille. **En cas d'urgence, appelez le 000 (triple zéro).**



Ne fumez pas sur les balcons.



Ne faites pas de barbecues sur les balcons.



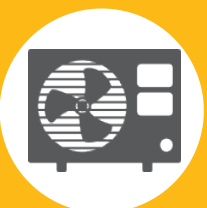
Ne stockez pas de bouteilles de gaz sur les balcons.



Vérifiez bien que les détecteurs de fumée ne sont pas couverts ou déconnectés et qu'ils sont testés tous les mois. Remplacez les piles de 9 volts une fois par an. Envisagez de remplacer les détecteurs de fumée par des détecteurs à pile au lithium d'une durée de vie de 10 ans.



Veillez à ce que les balcons, les couloirs et les voies d'évacuation ne soient pas encombrés ou jonchés de débris. Assurez-vous d'avoir un plan d'évacuation.



Maintenez les vêtements et autres tissus à au moins un mètre des climatiseurs.